



BUREAU  
Passage  
Lemonnier.  
12.

# LE RASOIR

BUREAU  
Passage  
Lemonnier  
12



Députation des chiens divagants remerciant Mr Grosjean de sa généreuse proposition au Conseil communal.

Rédacteur en chef :  
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :

Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait.

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO, AU BUREAU PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## ÉLECTION D'ANVERS.

Comme nos lecteurs le savent, ce sont les *intelligents* électeurs de Toeffelhoeck et de Krayenberg qui ont, encore une fois, fait la loi au pays. (Expression consacrée.)

Le candidat du parti de l'éteignoir l'a emporté avec 151 voix de majorité.

Nous avons envoyé un de nos rédacteurs à Anvers pour nous tenir au courant des péripéties de la lutte et nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux les différents télégrammes qui nous ont été envoyés le jour de l'élection :

Anvers, 9 h. du matin.

Grande animation. On rencontre plus de figures intelligentes que des binettes de crétin. Le succès du candidat libéral est certain.

RACAGNAC.

Anvers, 11 h. 50<sup>m</sup> du matin.

Le candidat libéral passera avec 800 voix de majorité. L'enthousiasme est indescriptible.

RACAGNAC.

Anvers, 1 h. 30<sup>m</sup> du soir.

Le dépouillement est commencé. On compte sur 400 voix de majorité pour le candidat libéral.

RACAGNAC.

Anvers, 2 h. 10<sup>m</sup> du soir.

Le dépouillement continue. Le candidat libéral aura 200 voix de majorité.

RACAGNAC.

Anvers, 2 h. 30<sup>m</sup> du soir.

Les bureaux de Sanhoven et de Wilryck, donnent la majorité au cléricale. Le résultat définitif est douteux.

RACAGNAC.

Anvers, 3 h. du soir.

On proclame le résultat des bureaux de Beerendrecht et d'Eeckeren. Le candidat cléricale passera probablement avec 10 voix de majorité.

RACAGNAC.

Anvers, 2 h. 10<sup>m</sup> du soir.

Le candidat cléricale est élu avec 151 voix de majorité. La garde civique est sous les armes.

RACAGNAC.

Anvers, 4 h. 30<sup>m</sup> du soir.

La consternation est générale. Tous les cafés sont pleins, les électeurs aussi... et moi idem. La garde civique est sous les tables.

RACAGNAC.

Certifié conforme :

RACAGNAC.

## FINANCES COMMUNALES

C'était une rumeur générale !. Tout le monde était persuadé que si le Collège échevinal tardait à présenter au Conseil son petit projet de budget, c'était parcequ'il se trouvait diablement embarrassé et qu'il ne trouvait pas moyen de faire tenir en équilibre le chapitre *recettes* avec le chapitre *dépenses*.

Les familiers même de la baraque communale, ceux-là même qui étaient sensés le mieux connaître les huzards de la garde, tiraient des mines allongées quand on leur parlait du budget et par leur silence obstiné faisait, parole d'honneur, penser à mal.

On se figurait toutes sortes de choses épouvantables et d'aucuns (des jaloux sans doute) voyaient déjà disparaître dans les nuages, emportée par un tourbillon d'additionnels, la paternelle administration Gustave Mottard et Cie.

Eh ! bien, on s'était trompé ! Tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possible !...

Ni le rejet par le Conseil de l'augmentation du tarif des eaux, ni le renvoi aux calendes grecques des fameuses propositions du tram qui devaient apporter à la ville bon an, mal an, la bagatelle de trente mille francs, ni l'évaporation complète de la reprise des assurances qui devait être pour la caisse communale une véritable mine d'or, ni la carte à payer pour la célèbre boulette du clos Jonruelle. Rien, non rien ne pouvait faire vaciller l'édifice aussi élégant que solide que l'on appelle : Finances communales.

Malgré tout cela, loin d'être en déficit, Monsieur, on avait deux beaux mille francs d'excédant.

Deux mille francs, vous dis-je ! et les orateurs de cabaret qui affirmaient entre une gorgée d'alcool et une bouffée de tabac que la situation financière était quelque peu embrouillée, ni entendaient rien du tout ! Absolument rien !!!

Le vote à l'unanimité du budget est là pour les confondre. Le financier le plus profond et le plus éminent du Conseil, M. Grosjean lui-même, n'a pas trouvé la moindre critique à formuler et des renseignements puisés à bonne source me permettent d'affirmer que l'illustre Eugène Beaujean consulté sur la question n'a pu dissimuler son vif enthousiasme.

L'avenir se présente donc sous une forme très rassurante et lorsque le Conseil moins grincheux se décidera, malgré les insinuations de M. Renkin, à accepter les petits cadeaux du tram, lorsqu'enfin on organisera définitivement le service des assurances en se passant de l'autorisation du gouvernement, ce même Collège que l'on traitait d'incapable sera en mesure de présenter un budget soldant par un boni de plus de cent mille francs et alors vous le comprenez, Monsieur, l'ère « des nou-

veaux sacrifices demandés à la population » sera définitivement close et ce sera le tour de l'âge dor... des dégrèvements !  
BARNABÉ.

## Furetages

Notre trois-centième. — Le *Rasoir* publie aujourd'hui son trois-centième numéro.

Afin de fêter dignement ce glorieux événement, la Rédaction du *Rasoir* se rendra ce soir, à 8 heures précises, au vaste établissement de M. Chaumont, boulevard de la Sauvenière, 4, pour s'y payer une frite, une moule et un saison.

Toutes nos mesures sont prises pour que la plus franche cordialité ne cesse de régner dans ces agapes fraternelles.

Qu'on se le dise !...

\*\*

Vox populi — La population liégeoise en général et celle de Fragnée en particulier, ont été vivement affectées de ne pas voir figurer le nom de M. Mahiels sur la liste des nouveaux chevaliers de l'ordre Léopold.

La façon courageuse avec laquelle il a su tenir tête à la fureur des flots pendant les dernières inondations lui donnait tout naturellement droit à cette haute distinction.

Aussi les habitants de Fragnée se sont-ils réunis pour protester contre l'oubli royal et ils viennent de décider d'offrir à l'honorable ingénieur-directeur, comme un faible gage de leur admiration et de leur reconnaissance, une digue en argent massif qui sera la reproduction en grandeur naturelle de celle érigée à la Chapelle de Paradis au mois de Décembre dernier.

\*\*

Au Théâtre Royal. — M. Senterre, l'habile impressio, continue à maintenir notre première scène à un niveau artistique des plus élevés. Il fait actuellement représenter au théâtre royal un ouvrage entièrement inconnu dans notre ville et qui, à cause des grandes difficultés qu'il renferme, n'avait jamais été exécuté qu'au Grand Opéra de Paris.

Nous espérons bien que la foule tiendra compte à M. Senterre des lourds sacrifices qu'il s'est imposés et qu'elle ira en masse applaudir..... les *Cloches de Corneville*.

\*\*

Glorieux 1830 ! Archi-glorieux 1881. — Il résulte d'un discours prononcé par M. Bara, ministre de la justice, qu'en 1830, lors de la révolution, il y avait en Belgique 251 couvents dont la population comprenait 3049 religieux. « Et aujourd'hui, en 1881, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'il y en a en Belgique plus de 1600 couvents, peuplés par plus de 30,000 religieux et religieuses. »

On voit que ce n'est pas sans raison que notre petit pays se flatte de marcher à la tête des nations.... en ce qui concerne l'augmentation de la gent frocardière.

\*\*

Il faut le voir pour le croire. — Une nouvelle stupéfiante nous est annoncée par les journaux sérieux.

Les plans du nouveau Conservatoire seraient définitivement adoptés par la Commission royale des monuments et l'on mettrait la main à l'œuvre cette année.

Malgré toute notre bonne volonté il nous est impossible d'y croire. La bonne foi de nos confrères du grand format a du être surprise. Que l'on y songe bien !... Ce n'est que le 6 Avril 1877, c'est à dire depuis quatre ans à peine, que les plans et devis pour la construction d'un Conservatoire ont été adoptés par le Conseil communal. Et l'on mettrait déjà la main à l'œuvre cette année ?

Cela n'est pas possible. Nous croyons, quant à nous, que les nombreux étrangers qui se rendront en notre ville, à l'occasion des grandes fêtes de Juillet, ne seront pas privés de la vue admirable du vaste trou béant qui fait le plus bel ornement du boulevard Piercot.

\*\*

Hip ! Hip ! Hourrah !! — On connaît la généreuse proposition que l'honorable M. Grosjean a crû devoir formuler en faveur des chiens divagants.

Nous apprenons à l'instant que la Société protectrice des animaux, vient de décerner à l'unanimité et par acclamation à notre savant conseiller communal le titre de : protecteur des bêtes.

\*\*

Great attraction — Les lecteurs du *Rasoir* apprendront avec plaisir que le Pape a résolu d'ouvrir cette année un jubilé extraordinaire « afin d'obtenir la clémence du Ciel par la multiplication des œuvres de pénitence. Ce jubilé commence en carême et se prolongera jusqu'à la fin de l'année pour le reste du monde. »

Le sémillant curé de Saint-Denis et son collègue de Saint-Pholien, dit le grand *Houbert*, sont partis pour Rome dans le but d'aller supplier le Pape de bien vouloir les autoriser à prolonger également les exercices de jubilé jusqu'à la fin de l'année.

On croit généralement que le Pape accédera à leurs désirs et qu'il leur donnera sa bénédiction apostolique.

BRICOLEUR.

## Mandement de Carême

Mes très chers frères !

Comme l'a si bien dit mon regretté prédécesseur, de sainte et auguste mémoire, « il n'y a rien de tel que le bon vin. »

Aussi de tout temps les prélats et les pontifes les plus éminents, les moines et les prêtres les plus vertueux, en un mot tous ceux qui ont illustré l'Eglise soit par leurs vertus soit par leurs talents, se sont fait un devoir d'avoir une cave des mieux fournies.

C'est que, mes très chers frères, le vin est d'origine essentiellement divine et l'éternel a toujours témoigné sa prédilection pour ceux de ses serviteurs qui en usaient abondamment. La Sainte Bible nous enseigne que le patriarche Noë, ce juste entre tous les justes qui fût seul pardonné au jour terrible du déluge, adorait le jus de la vigne et

qu'il avait pour habitude d'en consommer jusqu'à ce que l'ivresse vint s'emparer de ses sens. (*Livre de Job*)

Lorsque trois mille ans plus tard le Christ prêt à parcourir sa prodigieuse carrière, voulut, aux noces de Cana, révéler sa divine mission par un éclatant miracle, il changea l'eau en vin et recommanda à tous ceux qui étaient présents de boire abondamment, sanctifiant ainsi, aux yeux de tous les siècles le liquide précieux que Saint Aubin a si bien qualifié de : nectar céleste.

Et quand à la veille de monter au Calvaire, le fils de Dieu réunit une dernière fois ses disciples dans un festin d'adieu, il remplit lui-même les coupes d'un vin des plus généreux en prononçant ces mémorables paroles :

« Prenez et buvez !!! et faites toujours de même en mémoire de moi. » (*Saints Évangiles*).

C'est assez vous dire, mes très chers frères, que je ne saurais assez vous recommander pour le salut de votre âme, les sublimes recommandations qui sont comme le testament du Christ et je viens vous engager à l'approche du saint temps de Carême à faire remplir abondamment vos caves.

D'ailleurs, comme me le faisait très bien remarquer dernièrement le révérend père supérieur du convent de Chèvremont, le vin s'allie parfaitement avec le poisson ; rien n'est comparable à quelques douzaines d'huitres arrosées d'une coupe de bouteilles de Chablis et une bonne portion de saumon assaisonnée d'un Bourgogne généreux me semblera toujours, quant à moi, supérieure aux saucissons allemands que l'on consomme avec force rasades de bière de Munich dans les différentes *Bier-Halles* de ma ville épiscopale.

Il me paraît superflu d'insister davantage. La piété des prêtres de mon diocèse m'est suffisamment connue et je suis persuadé qu'ils continueront, comme par le passé, à donner l'exemple aux fidèles.

Ils trouveront du reste dans le vin l'inspiration nécessaire pour prêcher la parole de Dieu, car Bossuet l'a dit « *In Vino veritas* » et la parole de Dieu est la vérité éternelle. En conséquence j'ordonne aux prêtres et aux fidèles de mon diocèse de boire le plus de vin possible pendant le saint temps de Carême.

Cependant comme il m'est revenu que par suite de différentes circonstances le vin se vendait actuellement à des prix inabordablement pour les petites bourses, j'autorise, sous forme de dispense, les pauvres de mon diocèse à continuer à boire de l'eau.

Le tout *Ad majorem Dei Gloriam*.  
Donné à Liège le 26 Février 1831 la troisième année de mon épiscopat.

VICTOR JOSEPH.  
Pour extrait non garanti  
TIMOTHÉE.

## VICTORIEN SARDOU

La première représentation au Pavillon de Flore de *Divorçons*, nous fournit tout naturellement l'occasion d'offrir à nos lecteurs le portrait de Victorien SARDOU.

Victorien SARDOU est né à Paris, le 7 Septembre 1831. Il débuta de bonne heure au théâtre, mais ses commencements ne furent pas heureux.

*La Taverne des Étudiants*, qui était son premier essai dramatique fut en 1854 sifflé à l'Odéon.

Mais il devait bientôt prendre une revanche éclatante car il eût la bonne fortune de rencontrer Déjazet, qui lui livra la scène dont elle était directrice et une fois en rapport avec elle, il trouva du premier coup la route qui mène à la fortune.

Il donna au théâtre de sa protectrice : *Candide*, *Les premières armes de Figaro*, *Monsieur Garat*, *Les Près-Saint Gervais* et *Le Dégel*.

Il fit ensuite jouer les nombreuses comédies suivantes :

Au Palais-Royal : *Les Gens Nerveux*.

Au Gymnase : *Les Pattes de Mouche*, *Piccolino*, *La Perle Noire*, *Les Ganaches*.

Au Vaudeville : *Les Femmes fortes*, *L'Écureuil*, *Nos intimes*, *Les Diables noirs*.

Au Théâtre Français : *La Papillonne*, *Bataille d'amour*.

Au Gymnase ; *Don Quichotte*.  
Au Palais Royal : *Les Pommes du Voisin*.

Puis passant tour à tour du Gymnase au Vaudeville, il donne : *Les vieux Garçons*, *La Famille Benoiton*, *Nos bons Villageois*, *Maison Neuve*, *Séraphine*.

En cinq ans il était arrivé à la renommée la plus populaire qui se puisse imaginer. Mais il ne devait pas s'arrêter en si bon chemin et il donne successivement :

*Patrie*, *Fernande*, *Andrea*, *Le Roi Carotte*, *Rabagas*, *L'Oncle Sam*, *La Haine*, *Féréol*, *Daniel Rochat* et enfin *Divorçons*.

On le voit, l'œuvre de Victorien Sardou est considérable et en présence du brillant succès qu'il a remporté avec presque toutes ses ouvrages, il n'est pas étonnant que la première représentation d'une nouvelle pièce de lui ne soit considérée en notre ville comme un événement.

RACAGNAC.

## Echos

Un grand personnage de la Cour de Vienne demande à un de ses amis comment il passe son temps dans son château, et surtout s'il s'amuse dans les Carpathes.

— Pas mal, bien que je n'aie pour compagnons que deux sœurs.

— Mais ça doit être ennuyeux de la longue.

— Du tout, puisque ce ne sont pas... les miennes.

M<sup>lle</sup> X., rendrait pour la maigreur des points à Sarah Bernhardt elle-même.

Hier sa bonne casse par mégarde la queue d'une petite tasse du Japon.

— Maladroite ! je vous chasse.

— Mais, madame...

— Je vous chasse ! Me briser une tasse pareille ! Que voulez-vous que j'en fasse maintenant ?

— Eh ! mon Dieu, dit la bonne en sortant, madame pourra toujours l'utiliser comme cuvette.

M<sup>me</sup> de C. dont les aventures galantes ont fait du bruit, mène depuis quelque temps, au moins en apparence, l'existence la plus correcte et la plus régulière. Elle passe les journées à courir les églises, à visiter les pauvres. Cependant on la soupçonne de faire de ses nuits un emploi beaucoup moins vertueux, et les honnêtes dames du noble faubourg continuent à la mettre en quarantaine.

— La pauvre femme, elle est comme Pénélope ! disait l'autre soir en soupirant la baronne de R.. Elle défait la nuit l'ouvrage qu'elle fait pendant le jour.

Un très vieux monsieur poursuit depuis longtemps une jeune fille de ses assiduités.

— Voyons, Mademoiselle, fait-il à bout d'arguments, consentez à devenir... ma veuve.

Des commis-voyageurs discutent, dans un café la valeur des maisons qu'ils représentent.

L'un d'eux fait un vacarme horrible, parce qu'on ne veut pas reconnaître que la maison pour laquelle il opère, est une maison de premier ordre.

Enfin l'un de ses contradicteurs se rend :  
— Eh bien ! soit, je le reconnais. Elle est de premier ordre !

— A la bonne heure !

— Ah ! distinguons, en ce sens qu'après le premier ordre, on ne lui en donne jamais un second !

Et de rire !

## L'HOMME QUI N'A JAMAIS Plié.

(La scène se passe dans un salon, après diner.)

M. A... — Mon cher Monsieur, j'ai cinquante-cinq ans sonnés ; eh bien, je peux le dire hautement, je ne dois ma position qu'à moi-même et à mon inflexibilité. (Il toussé et remue son café.) A l'âge de quinze ans, mon père me mit sur la route de Paris avec 17 fr. 50 dans la main et une paire de sabots.

M. B... — tenant sa tasse en l'air. — Oui, je sais combien vos débuts furent..

M. A... — Oui, certes, ils le furent, et extrêmement, je vous en réponds ! Ah ! dame ! j'ai lutté ; j'ai fait mon trou au milieu des ronces et des épines ; mais je peux proclamer une chose, je n'ai jamais plié (il regarde son interlocuteur dans le blanc des yeux), vous m'entendez, jamais !

M. B... — C'est fort beau. (Il avale une gorgée et fait la grimace.)

M. A... — Ah ! oui, c'est fort beau... Je vous demanderai un peu de sucre.

M. A... (très bas, à l'oreille de M. B.).

— Il n'y a pas beaucoup de gens qui pourraient en dire autant par le temps qui court ?

M. B... — Ah ! certes !... Pardon, un peu de sucre.

M. A... — avec un rire amer. (Il présente le sucrier.) — Non, il n'y en a pas beaucoup ; je dirai même qu'il n'y en a pas.

M. B... — Cela ne m'étonnerait pas.

M. A... — Tenez, voilà Vermillac qui est sous-chef du contentieux.

M. B... — Charmant homme !

M. A... — C'est un plat valet !

M. B... — Pas possible... Non, merci, jamais de liqueurs.

M. A... — C'est comme je vous le dis. Voyez-vous, je sais sur Vermillac des histoires !... C'est un homme qu'on ne peut pas voir... Il s'est conduit avec moi... J'ai failli l'écraser. Figurez-vous qu'à la suite d'une discussion, où il ne m'avait pas laissé dire un mot, fort de mes convictions, je lui dis : Vermillac, ce que vous dites-là est absurde. A ce mot d'absurde, Monsieur, voilà un homme qui devient rouge comme un coq. Il me prend par les épaules, me lance un coup de pied et me précipite dans l'escalier. J'arrive au bas, meurtri et sans chapeau. J'attendis un instant, décidé à tout. Enfin, il me lança mon chapeau... et il fit bien, mon cher ; j'étais comme un lion !

M. B... — Vous l'avez revu depuis ?

M. A... — Le revoir ! Vous ne me connaissez pas, mon cher ; pour ces choses-là, je suis inflexible.

## Théâtre du Pavillon de Flore

### DIVORÇONS !

Comédie en 3 actes de MM. V. SARDOU et de NAJAC.

Voilà bien la plus charmante et la plus spirituelle comédie qu'on ait donnée depuis longtemps. C'est du Sardou de derrière les fagots. Aussi le Public habitué du Pavillon, a-t-il fait à cette œuvre le plus grand et le plus légitime succès.

L'auteur a montré dans les deux premiers actes une connaissance du cœur humain et une science du théâtre qui donnent à « *Divorçons !* » la plus haute valeur. C'est bourré de détails charmants et spirituels que l'analyse ne pourrait rendre.

Quant au dernier acte, à part une très jolie scène, il a été consacré à la haute fantaisie, si fort prisée au théâtre du Palais-Royal où la pièce a été créée ; il nous a plu assez médiocrement.

M<sup>me</sup> Rohan engagée spécialement pour jouer le rôle de *Cyprienne* a composé son rôle avec un charme et une vérité digne des plus grands éloges. Elle glisse avec un rare talent sur les situations épineuses.

D'aucuns ont dit que c'est une copie de Céline Chaumont ; eh ! que m'importe à moi si la copie vaut, ou à peu de chose près, l'original. Tout n'est-il pas copie et convention au théâtre ?

Les applaudissements et les rappels qui lui sont décernés chaque soir, consacrent le talent de cette artiste dont le brio et l'entrain sont bien à elle, et ne sont pas ceux-là de l'assimilation.

M. Victor dans *Des-Prunelles*, s'est révélé artiste dans toute l'acception du mot ; fin, spirituel et comique sans exagération, il a composé un *Des-Prunelles* étonnamment naturel.

M. Desclos, quoique un peu enclin à l'exagération, est fort amusant dans le rôle assez ingrat d'Adhémar.

Les autres rôles sacrifiés aux trois personnages principaux, sont tenus avec une conscience irréprochable.

La mise en scène est fort belle, et fait honneur au régisseur et au directeur, lequel n'a pas reculé devant les frais d'un décor neuf admirablement réussi, et qui fait le plus grand honneur au pinceau de M. E. Lemaitre.

« *Divorçons* » est une véritable victoire pour le Pavillon de Flore, ce sera, nous l'espérons, une source de nombreuses et fructueuses recettes.

EGO.

## PAVILLON DE FLORE

Direction : I. RUTH.

Bureau, à 6 h. — Rideau, à 6 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> h.  
Dimanche 27 Février 1831.

**La POLICE NOIRE**, drame en 5 actes et 6 tableaux.

### INTERMEDE

**Les MYSTÈRES DE L'ÉTÉ**, vaudeville en 5 actes.

Lundi 28 Février 1831.

**DIVORÇONS**, comédie nouvelle en 3 actes par M. V. Sardou de l'Académie Française. (M<sup>lle</sup> Marie Rohan engagée spécialement pour la pièce remplira le rôle de *Cyprienne*).

Mercredi 2 Mars 1831.

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Castel, premier comique marqué. — **CABET-ROUSSEL, DUMOLLET, GRIBOUILLE et Cie**, vaudeville en 3 actes. **Les PANTINS DE VIOLETTE**, opérette en 1 acte.

S'adresser pour la location, de 10 à 4 heures ; place de la Cathédrale, chez M. Thiry (magasin de cigares), ou de 10 à 3 heures, rue Grande-Bèche, n° 15.

Prix des places : Fauteuil, 2 fr. ; parquet, fr. 1-50 ; stalle, 1 fr. (en location, 10 cent. en sus) ; pourtour et galerie, 75 cent.

Liège. — Imp. et Lith. de J. Daxhelet.

# A LA FORTUNE DU POT

Au Bal du Mayor.



A huit heures du soir (Entrée)

A cinq heures du matin (Sortie)



VICTORIEN SARDOU,  
Auteur de Divorçons.



Charlemagne employé de la  
Société du téléphone



Pas si sot lui que de se faire clonner des  
sérénades!! Au prix où se vend actuellement  
le Champagne... de Huy.



Liège téléphonique  
Pour peu que cela continue, on ne verra plus le soleil.